

## Commentaires de Martin Dumas

### Commentaire du 3 décembre 2015

Bien que les contraintes de cette négociation soient lourdes à porter pour les délégués, une ambiance généralement positive règne dans les enceintes de la COP21. D'une part, l'introduction anticipée, dans le texte d'un accord à venir, d'une clause de révision de certains engagements, tous les cinq ans, semble reconforter plusieurs participants. D'autre part, même si la signature d'une entente réussie reste une cible mouvante en ce 3 décembre, les innombrables projets, instruments et organisations déjà concrètement en marche, sur l'ensemble des continents, vers l'atteinte d'objectifs de développement durable, apportent leur lot d'optimisme. La COP21 à Paris est déjà sur ce plan une réussite: les initiatives de la société civile, d'entreprises et autres organisations, avec le soutien d'États actifs, y sont bien mises en évidence et se présentent comme le moteur des changements à venir.

### Où sont les médiateurs?

L'exercice des négociateurs consiste à intégrer, idéalement, des exigences exceptionnellement diversifiées ici: intégrité environnementale, droits de la personne, responsabilités différenciées, droits des indigènes, équité intergénérationnelle, sécurité alimentaire, biodiversité, transition juste et travail décent. Ironiquement, c'est une ONG plutôt irrévérencieuse (le Climate Action Network - Réseau Action Climat) qui, souvent, joue le rôle d'intermédiaire informel entre groupes négociants, publiant tous les jours sa newsletter colorée [ECO](#). L'organisation Mediators Beyond Borders (MBB), présente aux Conférences des Parties depuis 2009 à titre d'organisation observatrice, saurait-elle y jouer un rôle diplomatique à l'avenir? Elle propose en outre que la conciliation et la médiation, dans le processus de mise en œuvre de l'accord à venir, soient au cœur du règlement de mésententes, dans un cadre transparent, non-judiciaire et non-accusatoire.